

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1801

**Artikel:** Pétrole : vendre et acheter 500 fois la quantité produite : sur le marché des matières premières, certains instruments financiers ont des répercussions directes sur l'économie réelle  
**Autor:** Robert, Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012614>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prix coûtant de l'électricité injectée à partir d'énergies renouvelables paraît prioritaire. En effet, le nombre des demandes dépasse largement l'enveloppe initialement prévue. Un programme d'assainissement énergétique des bâtiments peut

s'avérer payant en termes d'emplois et d'économie d'énergie fossile. La relance de la consommation doit viser d'abord les catégories sociales les moins favorisées. Des allégements fiscaux généralisés amélioreront certes le pouvoir d'achat de ces catégories. Mais

ils stimuleront l'épargne des ménages à revenu élevé, sans effets sur la conjoncture. A éviter donc une politique de l'arrosoir, que par ailleurs la droite est prompte à dénoncer en matière sociale.

## Pétrole: vendre et acheter 500 fois la quantité produite

*Sur le marché des matières premières, certains instruments financiers ont des répercussions directes sur l'économie réelle*

Alain Robert (5 novembre 2008)

Sauvetages bancaires dans la vieille Europe, FMI à la chasse aux milliards des fonds souverains pour venir en aide à l'économie réelle de pays à risque, la Hongrie frisant la faillite alors que l'Islande l'a touchée: des situations qui semblaient totalement irréelles il y a trois mois encore.

Face aux difficultés engendrées par la situation financière internationale elle-même, la gestion d'un problème supplémentaire récurrent – le prix du pétrole et des autres matières premières – reste comme étrangement masqué. On a vu en effet le prix du pétrole redescendre ces derniers jours des 147 US dollars le baril qu'il affichait en juillet 2008 à un prix du marché de l'ordre de 68 US dollars, sans grande réaction des analystes. Prix du marché? De quel marché en vérité?

Sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX), chaque jour, entre 200 et 300 millions de barils de pétrole brut *West Texas Intermediate* (WTI) et jusqu'à 100 millions de barils

par jour d'essence se négocient. Sans aucun échange physique de produits, mais uniquement sur les marchés à terme de «*purs papiers*», et donc très près sinon au cœur de la pure spéculation. La production réelle de brut WTI n'atteint en effet que 400'000 à 500'000 barils par jour, qui suffisent pour satisfaire une demande physique de 400 à 700 fois inférieure aux volumes traités au NYMEX.

Pour rester dans le cas du pétrole brut WTI (les autres matières premières suivent plus ou moins le même sort) et sans même inclure la place de Londres qui constitue elle aussi un marché considérable en volume pour d'autres types de pétrole, on doit constater une déconnection absolue entre marchés à terme et marchés physiques. Or plus le volume de transactions augmente, plus les possibilités de pure spéculation augmentent également. S'agissant des paris sur le cheval X ou sur le candidat Y et ses chances de remporter l'élection Z, on reste dans le domaine des relatives

non-valeurs commerciales ou industrielles. Avec les matières premières, en revanche, il y a un mélange complet entre marché physique et marché non physique qui non seulement explique les variations de cours, du moins en partie, mais exerce une incidence effective et quotidienne sur les économies dites réelles.

L'achat ou la vente à terme ont originellement été conçus pour permettre au consommateur de s'assurer une livraison donnée à un prix prévu pour le moment requis, ou au marchand d'éviter les conséquences d'une baisse des cours sur une future livraison. S'il n'est donc pas réaliste de prôner une interdiction pure et simple des marchés à terme de matières premières, il devient urgent là-aussi d'introduire un système qui permette de limiter l'accès à une spéculation anti-sociale. Celle-ci est pratiquée autant par les pays pétroliers (dans leur quête de maximisation de la rente pétrolière dans la durée) que par les entreprises productrices

(machines à dégager un profit hors norme dans un domaine où, il est vrai, le réinvestissement est très important et nécessaire), sans compter évidemment les purs «acteurs du marché» qui n'ont besoin d'essence que pour leurs déplacements.

Les USA ont tenté de réguler ces marchés, sans toutefois y parvenir et sans réelle volonté

de le faire. D'autres aussi. Et pourtant la détermination d'un volume maximal mondial de transactions non physiques autorisées face à une production quotidienne réelle connue et déclarée serait sans doute un chemin à explorer pour ramener le prix du brut à un cours proche de son réel prix, de sa réelle valeur.

Dans le cadre des conférences

internationales à venir sur les nécessaires régulations des systèmes financiers et économiques, on ne peut dès lors que souhaiter fermement que les gouvernants tentent d'apporter une solution équitable à ce problème. Sans perdre non plus de vue que le pétrole cher est écologiquement une bonne chose.

## La concurrence fiscale à la mode helvétique relève du dumping

*Parce que la déloyauté est contraire à l'économie de marché, le protectionnisme bancaire est contraire à l'intérêt de la Suisse*

Jean-Daniel Delley (10 novembre 2008)

Les pressions que subit la Suisse à cause de sa politique fiscale ne sont pas prêtes de faiblir. Bien au contraire, elles vont augmenter avec les déficits creusés dans les budgets publics par la crise financière et la récession. Dès lors les autorités helvétiques doivent repenser leur stratégie de défense.

Depuis plusieurs années les pays européens pressent la Suisse de coopérer en matière d'évasion fiscale et de renoncer au traitement de faveur appliqué aux sociétés holdings étrangères domiciliées sur son territoire. Le Conseil fédéral rejette systématiquement ces critiques au nom de la souveraineté fiscale. Il n'hésite pas à y voir un signe de jalouse à l'égard de la réussite de notre pays et suggère que les plaignants mettent de l'ordre chez eux, en clair allègent la charge fiscale de leurs contribuables. Finalement la Suisse ne fait que défendre ses

intérêts en exerçant une saine concurrence qui doit améliorer son attractivité.

Dans un récent article, Peter Ulrich, professeur d'éthique économique à l'Université de Saint-Gall, montre l'erreur sur laquelle se fonde cette position et indique comment la Suisse pourrait se libérer avec profit du cul-de-sac où elle s'est enferrée. La démonstration est d'autant plus forte qu'elle prend appui sur les principes mêmes du libéralisme économique.

Le Conseil fédéral, et avec lui les banques et les organisations de l'économie, justifie la concurrence fiscale par la défense des intérêts du pays. Ce faisant il néglige de prendre en considération les règles du jeu, les conditions qui doivent présider à une concurrence loyale dans une économie de marché, des règles reconnues par les penseurs libéraux eux-mêmes. Une concurrence

loyale entre les Etats ne peut résulter que de la qualité des infrastructures et des prestations de l'administration par exemple, et non d'avantages fiscaux qui affaiblissent le substrat financier des collectivités qui voient fuir revenus et fortunes de leurs contribuables. Contrairement à la rhétorique officielle, c'est la Suisse qui conduit une politique contraire à la concurrence. En donnant asile aux capitaux en fuite – notamment en maintenant un *distinguo* douteux entre évasion et fraude fiscales –, elle pratique une sorte de protectionnisme d'Etat en faveur des banques.

Pour échapper aux pressions croissantes de l'étranger et mettre un terme à la dégradation de son image, la Suisse doit abandonner sa stratégie purement défensive, reconnaître les standards internationaux en matière de concurrence fiscale et s'engager